



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE POMPERTUZAT
AUTORISATION PARENTALE

(valable un an)

Pour les moins de 18 ans

(L'enfant âgé de moins de 6 ans révolus doit être accompagné et n'est pas concerné par cette autorisation)

Je soussigné responsable légal de l'enfant,
demeurant
.....

Autorise (nom prénom).....

né(e) le.....

à :

- emprunter des livres à domicile
- consulter des documents (BD, roman, documentation,...)
- consulter Internet en respectant la charte informatique de la Bibliothèque

Je prends la responsabilité des documents empruntés et m'engage à les faire rapporter dans le délai de 4 semaines au maximum (sauf nouveautés) à la Bibliothèque de Pompertuzat.

Le mineur s'engage à respecter le règlement intérieur au sein de la Bibliothèque de Pompertuzat.

En cas de perte ou de détérioration des documents, je m'engage à les rembourser au prix du neuf ou à les remplacer à l'identique.

La responsabilité du personnel de la bibliothèque ne peut en aucun cas être engagée dans le choix des ouvrages empruntés.

Les enfants restent sous la responsabilité des parents que cela soit au sein de la Bibliothèque ou lors de leur déplacement hors des murs de celle-ci.

Cette autorisation est valable jusqu'à la majorité de l'enfant, sauf modification de la part du représentant légal.

Date :

Signature du responsable légal :

Signature de l'enfant :